Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 96 (1945)

Heft: 9-10

Artikel: Le lierre
Autor: Aubert, S.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-785388

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le lierre

Le lierre, ce végétal bien connu de chacun, même des gens qui ne s'intéressent nullement à la forêt, ne peut évidemment pas être considéré comme une essence forestière. Loin de là! Néanmoins, il appartient tout entier à la forêt et s'il s'en éloigne, c'est pour vivre au sein des haies, des buissons, qui sont des forêts à l'état embryonnaire.

Le lierre grimpe aux arbres, mais il lui arrive exceptionnellement de s'élever en l'air par ses propres forces. En effet, j'ai souvenance d'avoir vu, dans un périodique allemand, la photo d'un pied de lierre croissant sans appui, au milieu d'une pelouse et dont les branches retombaient jusqu'à terre, à la façon des filets liquides d'un jet d'eau. Le tout formait un buisson massif de 3 à 4 m. de hauteur.

Partout dans notre pays, le lierre exige un support contre lequel il puisse se fixer et s'élever. Sans cela, il rampe sur le sol, étale sa tige flexible jusqu'à ce qu'il ait rencontré le tuteur indispensable. Il s'attache donc aux arbres et atteint souvent le sommet des fûts les plus élevés de la sylve, tout en divisant sa tige primaire en une multitude de rameaux de deuxième et troisième ordre qui, progressivement, enlacent le support à tel point que l'écorce en devient invisible.

Des gens s'imaginent que le lierre est une espèce parasite qui tire sa subsistance de l'hôte auquel il est attaché, et je me souviens d'avoir lu un article de journal destiné à la jeunesse, dans lequel l'auteur exposait cette opinion. Erreur! Le lierre n'est pas un parasite; à l'arbre, il demande simplement un appui pour se développer et monter vers la lumière. Et, à cet effet, sa tige et ses rameaux produisent de courtes racines, véritables crampons, qui adhèrent à l'écorce sans y pénétrer et assurent la stabilité de l'ensemble. Dès que l'on arrache un fragment de tige, on aperçoit ces crampons disposés en séries longitudinales qui ne sont nullement des racines nourricières, mais des organes de fixation. Le lierre tire donc les matières nécessaires à son existence uniquement du sol et de l'air. Maintenant, le lacis de ses rameaux porte-t-il dommage à son hôte, qui en est parfois complètement enrobé? Ce n'est pas impossible. Si le cas se présente et que l'on soupçonne que l'arbre risque d'être en quelque sorte étouffé, asphyxié, le remède se trouve à la portée immédiate du forestier : un coup de hache porté à la base du pseudo-parasite causera sa perte et le danger sera écarté.

S'il est inutile, du point de vue économique, le lierre est toutefois une plante que quiconque est conscient des tableaux variés, que la nature offre à ses regards, observe avec plaisir dans ses promenades à travers la sylve. Il habille d'un vert plaisant les troncs des conifères et, de ce fait, leur confère une beauté incontestable. Un sapin, un épicéa entourés de lierre ne réalisent-ils pas un tableau qui réjouit les yeux? Et si l'on s'avisait de le détruire, sous le prétexte qu'il ne sert à rien, ne serait-ce pas commettre un sacrilège?

Ses feuilles, qui d'ordinaire sont trilobées et disposées en une gracieuse mosaïque autour des rameaux, sont cependant sujettes à diverses variations. Ainsi, celles qui s'épanouissent en pleine lumière sont ovales, arrondies et d'un vert très brillant. Pourquoi cette différenciation qui n'est pas le fait du hasard? Dans ce cas, comme dans bien d'autres, la nature, en agissant de telle ou telle manière, a ses raisons. Ces variations dans la forme de divers organes végétaux, les naturalistes s'efforcent d'en rechercher la cause, mais la plupart du temps, ils en sont réduits à des hypothèses.

Le lierre est une plante frileuse qui redoute les basses températures; aussi se cantonne-t-il de préférence sous le couvert de la forêt. A la Vallée de Joux, le gel anéantit chaque hiver tout le feuillage émergeant de la neige. Il ne dédaigne pas non plus de s'agripper aux murailles. Ainsi, il y a quelques années, dans la même contrée, on pouvait voir la façade d'une habitation entièrement tapissée par les innombrables ramifications d'un pied de lierre. Parfois, c'est contre les parois rocheuses qu'il trouve l'appui indispensable. On peut s'en convaincre en observant le magnifique palissage de lierre qui existe contre les rochers de La Tornaz, près du Pont (Jura vaudois). Il ne se refuse pas davantage à recouvrir le plafond boisé d'une chambre. En effet, j'ai souvenance d'un pied de lierre enraciné dans un cuveau revêtant entièrement le plafond d'une pièce habitée. L'aspect en était plaisant, mais que de vermine, de poussière devaient trouver asile à l'intérieur du lacis des rameaux feuillés.

Le lierre possède une vitalité extraordinaire. En voici une preuve : dans le jardin de la maison que j'habite, à l'altitude de 1050 m., un lierre grimpait contre le tronc d'un lilas. L'un et l'autre furent coupés au ras du sol, mais le pied de lierre ne mourut pas pour autant, car actuellement, soit 20 ans après, un rameau rampant, né de la souche, est bien vivant.

Un gracieux rameau de lierre feuillé réalise un charmant objet de décoration, dont les écoliers sont conscients, car, quand ils rentrent d'une course dans une région forestière, on les rencontre somptueusement enguirlandés de lierre.

La nature ne crée rien de laid; à toutes les plantes, qu'on les prenne à la montagne, à la campagne, à la forêt, elle donne non seulement la vie, mais en plus aux unes la couleur, l'éclat, à d'autres la force, la majesté, à d'autres enfin, tout modestes qu'elles soient, une grâce spéciale qui réjouit nos yeux. A nous de les remarquer, de les admirer, de les respecter. Le lierre est de ces dernières; aussi ne le méprisons pas et soyons conscients du charme indéniable qu'il communique au milieu dans lequel il élit domicile, cette forêt que tous ceux qui y ont affaire par leur profession, ou pour d'autres motifs, aiment et admirent passionnément.

Sam. Aubert.